

## CP - Animations été 2020 : tirage au sort

**Du 20 juillet au 28 août 2020, pendant les vacances scolaires d'été, Colmar Agglomération proposera un choix d'activités sportives et culturelles pour les jeunes, sous réserve des nouvelles dispositions gouvernementales.**

Dans la mesure où ces activités pourraient avoir lieu, elles seraient **soumises au protocole sanitaire** en vigueur.

Les animations proposées seront détaillées dans le **catalogue des animations été qui sera envoyé par mail aux familles, à l'issue du tirage au sort** qui se déroulera cette semaine, sous le contrôle de **Lucien Muller**, 1er Vice-Président de Colmar Agglomération, Maire de Wettolsheim et de **Stéphanie Bardotto**, Vice-Présidente déléguée aux animations été. Le tirage au sort permet de déterminer l'ordre de passage pour les inscriptions définitives.



© Ville de Colmar - Cliquez pour télécharger la photo

L'offre s'adresse aux jeunes (nés entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2015) des 20 communes du territoire, mais également à ceux issus de la grande couronne colmarienne, voire bien au-delà. Malgré la crise sanitaire, **49 associations se mobilisent aux côtés de Colmar Agglomération** pour proposer des stages regroupant des disciplines sportives traditionnelles, des activités de pleine nature, des activités manuelles, artistiques, cérébrales ou récréatives.

**Le tirage au sort n'exclut personne !** il détermine l'ordre d'inscription et donc, la possibilité pour chaque jeune de privilégier l'une ou l'autre activité. Au final, toutes les familles pré-inscrites auront un ordre de passage et pourront inscrire définitivement leurs enfants.

### MODALITÉS

Les inscriptions définitives pour les familles pré-inscrites se dérouleront à la **Maison des associations** du 9 au 18 juin 2020. Le 19 juin 2020, pour toutes les familles (pré-inscrites ou non) les inscriptions se prolongeront à la Maison des Associations, de 17h00 à 21h00.

**À partir du 29 juin 2020**, et durant tout l'été, pour toutes les familles (pré-inscrites ou non), les inscriptions pourront s'effectuer directement à la Direction des sports de la mairie de Colmar, **sur rendez-vous. Pour toute information complémentaire : 03 89 20 67 93.**

### CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse  
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33  
lucie.hamon@colmar.fr